

FEMMES/HOMMES

L'égalité reste à conquérir !

1. Tous temps de travail et métiers confondus, les femmes gagnent en moyenne x% de moins que les hommes :

- x = 7 % x = 17 % x = 27 %

2. Si on raisonne en équivalent temps plein, cet écart de salaire moyen est de :

- 4 % 11% 19 %

3. Quelle est la proportion de femmes et d'hommes travaillant à temps partiel ?

Femmes	Hommes
<input type="checkbox"/> 28 %	<input type="checkbox"/> 6 %
<input type="checkbox"/> 33 %	<input type="checkbox"/> 12 %
<input type="checkbox"/> 38 %	<input type="checkbox"/> 17 %

4. Quelle est la proportion de femmes et d'hommes diplômé-e-s de l'enseignement supérieur ?

Femmes	Hommes
<input type="checkbox"/> 36 %	<input type="checkbox"/> 36 %
<input type="checkbox"/> 48 %	<input type="checkbox"/> 48 %
<input type="checkbox"/> 55 %	<input type="checkbox"/> 55 %

5. Quelle est la proportion de femmes et d'hommes parmi les cadres ?

- 25% de femmes pour 75 % d'hommes
 30% de femmes pour 70 % d'hommes
 35% de femmes pour 65 % d'hommes

6. Quelle est la proportion de femmes cadres et d'hommes cadres qui ont un niveau Bac+4 et plus ?

Femmes	Hommes
<input type="checkbox"/> 6 sur 10	<input type="checkbox"/> 6 sur 10
<input type="checkbox"/> 7 sur 10	<input type="checkbox"/> 7 sur 10
<input type="checkbox"/> 8 sur 10	<input type="checkbox"/> 8 sur 10

7. Quel est le pourcentage de femmes parmi les allocataires du congé parental ?

- 60 % 75 % 97 %

8. Quel est le pourcentage de tâches domestiques assurées par les femmes ?

- 60 % 70 % 80 %

9. Entre 1986 et 2010, les hommes ont en moyenne accru leur participation aux tâches domestiques de :

- 6 minutes par jour
 16 minutes par jour
 26 minutes par jour

10. Selon vous, la retraite globale moyenne des femmes (y compris les avantages accessoires de retraite, et notamment les pensions de réversion) représente quel pourcentage de celle des hommes ?

- 52 % 62 % 72 %

11. Comment s'explique le positionnement moins favorable des femmes dans l'échelle des rémunérations ?

- Elles sont plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.
- Elles occupent plus souvent des emplois moins qualifiés.
- A qualification égale, les emplois qu'elles occupent sont moins bien positionnés dans les grilles de classification des emplois.
- Les femmes sont moins nombreuses que les hommes aux postes d'encadrement.
- Les éléments variables de la rémunération (primes et autres) profitent davantage aux hommes du fait des métiers qu'ils exercent.
- Les femmes sont concentrées dans les TPE et PME où les salaires sont inférieurs à ceux des grandes entreprises.
- Elles peuvent moins facilement articuler vie professionnelle, vie familiale et vie sociale que les hommes.



Réponses : 1. L'écart de salaire moyen entre femmes et hommes est de 27%. 2. Cet écart est de 19% en équivalent temps plein. 3. 33% des femmes travaillent à temps partiel contre 6% des hommes. 4. 48% des femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 36% des hommes. 5. 55% des cadres sont de sexe masculin. 6. 8 femmes cadres sur 10 ont un niveau Bac+4 et plus contre 7 hommes cadres sur 10. 7. 97% des allocataires du congé parental sont des femmes. 8. Les femmes assurent 80% des tâches domestiques. 9. Entre 1986 et 2010, les hommes ont en moyenne accru leur participation aux tâches domestiques de 6 min par jour. 10. La retraite globale moyenne des femmes représente 72% de celle des hommes. 11. Toutes les réponses sont exactes.